



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Centre Anti-Poison pour le Québec:
(800) 463-5060

Tél. (Qc): (418) 660-8666

Tél. (Mt): (450) 443-1046

Fax. (Qc): (418) 660-8998

610, rue Adanac, Québec (Québec) G1C 7B7

1. Identification

Nom du produit	Standard de couleur Platine Cobalt
Cat No. :	SC-5555
Synonymes	Aucun renseignement disponible
Utilisation recommandée	Produits chimiques de laboratoire.
Utilisations contre-indiquées	Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Laboratoire MAT Inc.

610 Adanac, Québec, Qc, Canada **G1C 7B7**

www.labmat.com

labmat@labmat.com

418-660-8666 / 800-890-8666

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24 (CANUTEC): 1-888-226-8832 (1-888-CAN-UTEC)

2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS / 2015-17)

Corrosifs pour les métaux	Catégorie 1
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Peut être corrosif pour les métaux

Provoque une irritation cutanée

Provoque des lésions oculaires graves



Conseils de prudence

Prévention

Conserver uniquement dans le récipient d'origine

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

Enlever les vêtements contaminés

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants

Entreposage

Stocker dans un récipient en polypropylène résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante à la corrosion

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Water	7732-18-5	>95
Acide chlorhydrique	7647-01-0	1 - 5
Hexachloroplatinate de dipotassium	16921-30-5	0.1 - 1
Dichlorure de cobalt	7646-79-9	<0.1

4. Premiers soins

Conseils généraux

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale immédiate est requise.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et demander des soins médicaux.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Une consultation médicale immédiate est requise.

Inhalation

Amener la victime à l'air libre. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. Une consultation médicale immédiate est requise.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.

Symptômes et effets les plus importants

Cause des brûlures des yeux. Cause de graves lésions oculaires.

Notes au médecin

Traiter en fonction des symptômes

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	La substance est ininflammable; utiliser l'agent le plus approprié pour éteindre l'incendie environnant.
Moyens d'extinction inappropriés	Aucun renseignement disponible
Point d'éclair	Non applicable
Méthode -	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Limites d'explosivité	
Supérieures	Aucune donnée disponible
Inférieure	Aucune donnée disponible
Sensibilité aux chocs	Aucun renseignement disponible
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun renseignement disponible

Dangers spécifiques du produit

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Produits de combustion dangereux

Chlorure d'hydrogène gazeux

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

NFPA

Santé	Inflammabilité	Instabilité	Dangers physiques
3	0	0	N/A

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles	Utiliser un équipement de protection personnelle. S'assurer une ventilation adéquate. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires.
Précautions environnementales	Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques.
Méthodes de confinement et de nettoyage	Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination.

7. Manutention et stockage

Manutention	Porter un équipement de protection personnelle. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas ingérer.
Entreposage	Conservé les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Lieu pour matière corrosive.

8. Mesures de contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Acide chlorhydrique	Ceiling: 2 ppm Ceiling: 3 mg/m ³	Ceiling: 2 ppm	CEV: 2 ppm	Ceiling: 5 ppm Ceiling: 7.5 mg/m ³	Ceiling: 2 ppm	Ceiling: 5 ppm Ceiling: 7 mg/m ³ (Vacated) Ceiling: 5 ppm (Vacated)	IDLH: 50 ppm Ceiling: 5 ppm Ceiling: 7 mg/m ³

						Ceiling: 7 mg/m ³	
Hexachloroplatinate de dipotassium	TWA: 0.002 mg/m ³	(Vacated) TWA: 0.002 mg/m ³	IDLH: 4 mg/m ³ TWA: 0.002 mg/m ³				
Dichlorure de cobalt	TWA: 0.02 mg/m ³						

Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH IDLH: Danger immédiat pour la vie ou la santé

Mesures techniques

Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux
Protection des mains

Lunettes de sécurité
Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition cutanée.

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
Caoutchouc naturel Caoutchouc nitrile Néoprène PVC	Voir les recommandations du fabricant	-	Protection contre les éclaboussures seulement

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation

Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu

Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

Type de filtre recommandé : Filtre à particules conforme à la norme EN 143

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide
Aspect	Jaune
Odeur	Inodore
Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible
pH	~ 1.1
Point/intervalle de fusion	0 °C / 32 °F
Point/intervalle d'ébullition	100 °C / 212 °F
Point d'éclair	Non applicable
Taux d'évaporation	> 1
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limites d'inflammabilité ou d'explosion	
Supérieures	Aucune donnée disponible
Inférieure	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	14 mmHg
Densité de vapeur	0.7
Densité	1.0
Solubilité	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage octanol: eau	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Viscosité	Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction	Aucun connu suivant les informations fournies.
Stabilité	Stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter	Produits incompatibles. Excès de chaleur.
Matières incompatibles	Agents d'oxydation, Agents réducteurs forts, Métaux, Aldéhydes, Bases
Produits de décomposition dangereux	Chlorure d'hydrogène gazeux
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

DL50 par voie orale Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE > 2000 mg/kg.

DL50 par voie cutanée Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE > 2000 mg/kg.

Vapeur CL50 Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE > 20 mg/l.

Renseignements sur les composants

Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation
Water	-	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)
Acide chlorhydrique	238 - 277 mg/kg (Rat)	> 5010 mg/kg (Rabbit)	1.68 mg/L (Rat) 1 h
Dichlorure de cobalt	LD50 = 80 mg/kg (Rat)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)

Toxicologically Synergistic Products Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Mobilité

Aucun renseignement disponible.

Composant	Log P octanol/eau
Dichlorure de cobalt	0.85

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN1789
Nom officiel d'expédition HYDROCHLORIC ACID
Classe de danger 8
Groupe d'emballage III

TMD

No ONU UN1789
Nom officiel d'expédition HYDROCHLORIC ACID
Classe de danger 8
Groupe d'emballage III

IATA

No ONU UN1789
Nom officiel d'expédition HYDROCHLORIC ACID
Classe de danger 8
Groupe d'emballage III

IMDG/IMO

No ONU UN1789
Nom officiel d'expédition HYDROCHLORIC ACID
Classe de danger 8
Groupe d'emballage III

15. Informations sur la réglementation

Inventaires internationaux

Composant	DSL	NDSL	TSCA	EINECS	ELINCS	NLP	PICCS	ENCS	AICS	IECSC	KECL
Water	X	-	X	231-791-2	-		X	-	X	X	KE-3540 0
Acide chlorhydrique	X	-	X	231-595-7	-		X	X	X	X	KE-2018 9
Hexachloroplatinate de dipotassium	X	-	X	240-979-3	-		X	X	X	X	KE-1215 5
Dichlorure de cobalt	X	-	X	231-589-4	-		X	X	X	X	KE-0609 5

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Composant	INRP - Inventaire national des rejets de polluants	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)
Acide chlorhydrique	Part 1, Group A Substance		
Dichlorure de cobalt	Part 1, Group B Substance		Subject to Monitoring and Surveillance Activities

Légende

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

16. Autres informations

Dernière mise à jour: 2020-06-25

Avis de non-responsabilité

AVIS AU LECTEUR:

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Fin de la fiche de données de sécurité